Nations Unies E/2009/NGO/18

Conseil économique et social

Distr. générale
2 juin 2009
Français
Original : anglais

Session de fond de 2009
Genève, 6-31 juillet 2009
Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*
Examen ministériel annuel : mise en œuvre des objectifs convenus et des engagements pris sur le plan international en matière de santé publique

Déclaration présentée par l'Institut du développement social international, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2009/100.

09-35672 (F) 220609 240609

Merci de recycler

Déclaration*

Depuis sa création, notre institut a mené des programmes destinés à promouvoir la santé publique dans tous les domaines. Il a lancé des projets ou mis au point des programmes. Sur la base de ces expériences, nous présentons des exemples pouvant être repris ailleurs. Nous concluons en outre en formulant certaines recommandations.

1. Dispensaires effectuant des examens de routine mensuels gratuits.

2. Dispensaires ayant administré des vaccins contre l'hépatite B à une population de 200 000 personnes de 1998 à 2001, sans oublier l'aspect sensibilisation.

3. Campagnes de prévention du VIH/sida et de promotion de l'utilisation des préservatifs dans divers quartiers chauds et dans des localités vulnérables.

4. Campagnes de prévention de la traite des femmes et des enfants pour réduire la vulnérabilité face au VIH/sida et aux autres maladies sexuellement transmissibles (MST) touchant 2 millions de personnes.

5. Marches, rassemblements et autres programmes de sensibilisation au paludisme, au VIH/sida et à l'hépatite B.

6. Système de santé axé sur l'assurance visant à permettre aux personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de bénéficier des meilleurs soins possibles y compris en cas d'urgences médicales, sans se poser la question du coût, en raison de l'assurance de groupe souscrite par l'Institut auprès de ICICI Lombard General Insurance Company et financée par le Gouvernement indien. Cette assurance couvre plusieurs millions de personnes, notamment des artisans qualifiés et des personnes appartenant à d'autres secteurs de la société. L'Institut prend déjà en charge 10 000 familles dans la zone de ce projet.

Recommandations

1. Financement des services de consultations externes et internes dans chaque village ou chaque unité administrative des pays.

2. Financement de systèmes de santé axés sur l'assurance visant à garantir l'exactitude des données concernant le pourcentage de traitements réussis, ainsi que l'évolution des pandémies et d'autres maladies infectieuses dans le monde.

3. Prise en charge par les assurances des soins pour les personnes atteintes du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses afin de garantir l'accès au traitement dans les pays les moins avancés et en développement où cet accès est limité par le manque de ressources des patients ou à la pénurie d'installations médicales due à l'insuffisance de subventions gouvernementales.

4. Promotion d'un système de santé axé sur l'assurance afin que les subventions versées pour assurer ces services soient utilisées au mieux et pour être en mesure de chiffrer les retombées attendues.

---

* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.